Travaux de la Maison de l'Orient

Lampes romaines à Gholaia (Bu Njem, Libye)

René Rebuffat

Citer ce document / Cite this document :

Rebuffat René. Lampes romaines à Gholaia (Bu Njem, Libye). In: Les Lampes de terre cuite en Méditerranée. Des origines à Justinien. Table ronde du CNRS, tenue à Lyon du 7 au 11 décembre 1981. Lyon : Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux, 1987. pp. 83-90. (Travaux de la Maison de l'Orient)

http://www.persee.fr/doc/mom_0766-0510_1987_act_13_1_2147

Document généré le 25/09/2015

LAMPES ROMAINES A GHOLAIA (BU NJEM, LIBYE)

René REBUFFAT

La découverte d'une inscription[1] d'un intérêt exceptionnel permet de savoir la date exacte de l'arrivée sur le site de Bu Njem d'une *vexillatio* de la Troisième Légion Auguste : le 24 janvier 201. La confrontation des renseignements que fournissent les *ostraca* de Bu Njem, dont le dernier daté se place en 259, et dont l'un mentionne la *Cohors Octava Fida*[2], *avec l'inscription qui commémore en 263 l'installation de cette même Octava Fida* à Ras el Aïn en Tunisie[3], permet de placer dans cette étroite fourchette chronologique, 259-263, l'évacuation du camp par l'armée. Nous avons donc affaire à un site dont l'occupation militaire s'inscrit entre des limites parfaitement déterminées.

Il s'agit de la période où l'armée romaine a fait dans cette partie de l'Afrique un effort d'occupation du terrain qui l'a conduite plus loin qu'elle n'avait jamais été et qu'elle n'irait jamais ultérieurement. Bien que Bu Njem n'ait été, aux frontières de la Tripolitaine, qu'un des éléments d'un dispositif plus complexe[4], bien que le camp de Bu Njem ait été lui-même une sorte de base centrale à partir de laquelle avaient essaimé de nombreux petits postes, on peut considérer que, du point de vue archéologique, et plus particulièrement dans le cas de l'examen du matériel découvert, c'est un site appartenant à une frontière qui n'a été que temporairement occupée, et qui se situe aux marges de l'occupation romaine.

Avant d'en venir à des réflexions sur le matériel découvert, et plus particulièrement sur les lampes, il faut se demander si ces limites chronologiques militaires, 201-259/263, valent pour l'ensemble du site : est-ce qu'une occupation civile prémilitaire, et est-ce qu'une survie du site postmilitaire, ne sont pas susceptibles d'embrouiller les données de cette strate si bien définie ?

Le 24 janvier 201, l'armée romaine avait reçu l'ordre d'occuper Gholaia : nous avons deux reflets de cet ordre impérial dans les inscriptions du camp romain. Le site était donc déjà connu[5], et c'était certainement un très ancien point d'eau du désert, comme le montre la survie du toponyme aujourd'hui sous le nom de Bir Gholaia. Le site avait d'ailleurs été enregistré sur un document cartographique, qui énumérait les étapes d'une route caravanière passant par là, et reliant par le désert Lepcis Magna à Macomades Syrtorum : la Table de Peutinger nous a conservé

---

1 - R. Rebuffat, « L'arrivée des Romains à Bu Njem », *Notes et Documents* V, *Libya Antiqua* IX-X, 1972-1973, p. 121-134.

2 - R. Marichal, « Les ostraca de Bu Njem », *CRAI*, 1979, p. 436.

3 - *CIL* VIII, 22765.

4 - R. Rebuffat, « Recherches dans le désert de Libye », *CRAI*, 1981, p. 188-199.

5 - R. Rebuffat, « Gholaia », *Notes et documents* VI, *Libya Antiqua, l.c.*, p. 135-145.

Les lampes de terre cuite
TMO 13, Lyon, 1986

Persée BY: creative commons

le souvenir de ce document, évidemment antérieur à 201. Enfin, les Maces, peuple occupant en particulier la grande vallée de l'Oued Kebir, s'étaient sédentarisés pendant le cours du Ier siècle de notre ère, et le point d'eau de Gholaia devait leur être bien connu, parce qu'il se trouve dans le couloir de la vallée d'un affluent du Kebir, le Chaïb, couloir commode pour les communications nord-sud, alors que la vallée du Kebir elle-même est orientée du nord-est au sud-ouest. Il est donc très vraisemblable qu'il y avait à Gholaia avant 201 une halte traditionnelle de caravanes, peut-être un marché périodique, et peut-être, sinon sur le site du futur camp et de la future ville romaine, mais au voisinage des petits oueds voisins, quelques baraques de sédentaires.

Cependant, on peut continuer à considérer que la date de 201 est la limite archéologique haute du site romain proprement dit, car depuis que les recherches y ont commencé, on n'y a jamais découvert quoi que ce soit qui se date évidemment avant 201. On peut certes considérer que tel ou tel objet peut se dater d'avant 201 – et c'est le cas pour nombre de lampes, en particulier. Mais on n'a jamais été obligé de dater un objet d'avant 201. Tout se passe donc comme si la longue pente qui domine le village actuel de Bu Njem était entièrement déserte en 201. Il est d'ailleurs parfaitement normal que les éclaireurs de la légion aient choisi un terrain qui, outre qu'il répondait parfaitement aux préceptes de la castramétation, avait de plus l'avantage d'être complètement libre.

En 259/263, au moment où l'armée s'en va, une agglomération dotée d'une enceinte urbaine s'est constituée autour du fort, et de nombreux petits hameaux sont établis au voisinage immédiat. Une partie au moins de cette population est restée en place, car elle a immédiatement utilisé le fort romain, installant un petit atelier dans une pièce, un four dans une autre, des foyers ça et là, et transformant en silo une des portes. On a l'impression que cette occupation, dont on ne peut bien sûr déterminer la durée, a été éphémère : on ne trouve en effet sur le site même, au niveau de cette occupation (c'est-à-dire pratiquement au niveau d'occupation romain), aucun matériel qu'on puisse chronologiquement dissocier de celui de la période militaire. C'est-à-dire que même si un peu de matériel d'importation est encore arrivé sur ce site, nous n'arrivons pas à en trouver qui puisse évidemment se dater d'après 259/263.

Cependant, il existe un second niveau d'occupation post militaire, mais celui-ci se place dans une période où le fort et la ville étaient décidément abandonnés : un épais manteau de sable recouvrait déjà tout, quelquefois jusqu'au niveau des toits. C'est à ce niveau qu'on a recueilli quelques très rares fragments franchement postérieurs au IIIe siècle. Il en a été de même dans un creux que les vents ont toujours dû ménager à l'abri de la porte est, à l'extérieur du camp, lieu de campement traditionnel jusqu'à la période contemporaine[6] et dans certains hameaux.

Enfin, il y a un cas séparé. L'armée avait construit, sur une colline extérieure à la ville, au nord du site, un temple de Jupiter Hammon, probablement en un endroit où la divinité était déjà adorée. Ce temple a probablement continué d'être fréquenté jusqu'au IVe siècle, car la découverte d'une monnaie[7] de 330-331 recoupe celle des lampes dont nous allons parler.

Les traces d'un tremblement de terre postérieur à 263 sont bien visibles sur le site : cloisons et murs couchés à terre d'un coup, linteau monumental de la porte des *principia* projeté loin de la porte, fissures des portes du camp. Il est très

---

6 - Des traces de feux de campement ont marqué les blocs de la porte au-dessus du niveau romain. Avant l'établissement d'une garnison turque à Bu Njem, les caravanes évitaient Bu Njem de peur d'être pillées, et on peut penser que les pillards s'abritaient quelquefois dans les ruines. « Tant que tu n'auras pas dépassé Bu Njem, tiens-toi sur tes gardes » disait un proverbe.

7 - *Fl. Iul. Constantius nob. caes.* : *Roman Imperial Coinage* VII, 337, Constance II en 330-331 (monnaie 70-M-2).« Bu Njem 1970 », *Libya Antiqua* VI-VII, 1969-1970, p. 146. Découverte à 5 mètres à l'est du sommet de la colline.

possible qu'il s'agisse dans ce cas du séisme de 365. Mais quels que soient les dégâts qu'il a causés, il n'a pas dû mettre fin à la survie du site, qui ne dépendait certainement déjà plus de l'intégrité des édifices.

Lampes postérieures à 259/263

Sur 217 lampes inventoriées, ces lampes sont au nombre de 5. La proportion serait plus mince encore si on tenait compte des menus fragments non inventoriés recueillis en surface, qui, autant qu'on le voie, sont tous du IIIe siècle. Ces 5 lampes peuvent être datées du IVe ou du Ve siècle ; trois sont des lampes chrétiennes banales[8] ; 2 sont d'un type illustré par l'hypogée chrétien de Syrte[9].

Leurs lieux de découvertes ne surprennent pas : les deux dernières proviennent du Temple d'Hammon. Trouvées au niveau du sol antique, elles semblent bien montrer que le temple a été tardivement utilisé[10]. La monnaie de 330-331 trouvée au voisinage le confirme.

Des trois autres, l'une vient du « village de la Grand Combe », habitat qui a survécu à l'évacuation de la forteresse, dans un repli du Djebel abrité des regards, et voisin d'un petit oued ; la seconde a été trouvée au niveau des toits effondrés du « Bâtiment aux Niches », dans la ville romaine ; un campement précaire avait dû s'installer au milieu des affleurements ; la troisième vient des abords extérieurs de la Porte est du fort, où le jeu du vent ménage un creux entre la ruine et les dunes, abri propice au campement.

On voit que sédentaires encore blottis dans le Djebel et nomades ou semi-nomades campant dans les ruines entretenaient encore avec la côte quelques relations commerciales.

Lampes du IIIe siècle, répartition générale

Sur 213 lampes inventoriées[11], on compte :

56 lampes à bec rond
20 lampes à bec en forme de cœur
9 lampes diverses
16 pieds marqués appartenant à des fragments sans bec
112 fragments sans bec

Dans ces deux catégories, les lampes Deneauve VII A et VIII A[12] ne sont pas représentées : on en conclut qu'en 201, leur fabrication était terminée, ou qu'elles ne parvenaient plus à supplanter sur le marché les lampes de la seconde génération.

---

8 - J. Deneauve, dans « Bu Njem 1967 », *Libya Antiqua* III-IV, 1966-1967, p. 137 (lampe L 43 = **67-10**) ; R. Rebuffat, « Bu Njem 1968 », *Libya Antiqua* VI-VII, p. 45 (**68-26**) ; et fragment inédit. Ces lampes sont difficiles à dater avec précision : A. Ennabli, *Lampes chrétiennes de Tunisie*, 1976, p. 22-27.

9 - E. Joly, *Lucerne del Museo di Sabratha*, Rome 1974, p. 41-44 ; Maria Rosaria La Lomia, « Lucerne fittili proveniente da un ipogeo cristiano di Sirte (Tripolitania) » *Libya Antiqua* III, 1971, p. 7-32. Cet auteur place ces lampes au IVe siècle, mais D.M. Bailey a bien voulu nous signaler pendant la rencontre de Lyon qu'on en trouvait encore au Ve siècle, d'après les fouilles de Sidi Krebish.

10 - Il est peu probable qu'en haut de sa colline le temple d'Hammon ait été utilisé comme abri. Il est plus probable que les Maces et les Garamantes vénéraient encore le dieu après le départ de l'armée romaine, leur adoption de ce culte étant bien antérieure à l'occupation romaine du pré-désert.

11 - On a en principe inventorié les lampes trouvées en cours de fouille et les fragments recueillis en surface, pourvu que ces derniers offrent quelques caractéristiques probantes. On a en revanche stocké sans les inventorier un grand nombre de petits fragments recueillis de même. Bien qu'il soit souvent possible de déduire la forme du bec du décor du bandeau, nous ne raisonnons que sur les lampes dont le bec est conservé, car la déduction est tantôt rigoureuse, tantôt probable.

12 - J. Deneauve, *Lampes de Carthage*, Paris 1969, en particulier p. 85-86.

Les marques

Les 22 marques recueillies se trouvent sur 16 fonds isolés et sur 6 lampes plus complètes.

9 lampes ont des marques connues[13] :

agri : **68-114**

augendi : **72-10** (*---endi*) ; **76-25** (*augend---*)

caprari : **68-81-1**, bec rond (*caprar/i*)

c.iun.drac. : **73-53** (*c.iundra---*) ; **74-68**, bec rond (*ciundrac*)

q.marci : **70-2** (*---marci*)

pullaeni : **74-42** (*pullaeni*) bec en cœur ; **76-67** (*ex of/pulla/enor/u*) ;

3 marques sont lisibles, mais de nous inconnues :

craiian--- : **68-8**

farn/geure : **71-4**, bec rond

ex of/genu---/f--- : **76-29**[14] ;

1 marque est non alphabétique :

5 traits verticaux dans cartouche rectangulaire : **72-35**, en cœur ;

9 sont illisibles ou fragmentaires :

1 est à bec rond : **68-81-2**.

La proportion générale des marques est faible, 22 marques sur 213 lampes. Les marques connues sont banales et attendues.

La présence de *c.iun.drac.* dans cette liste mérite un commentaire, dans la mesure où elle est la seule à n'être pas généralement considérée comme caractéristique des lampes de fabrication africaine. Nous nous demandons si l'idée d'une succursale africaine, émise par E. Joly[15], ne devrait pas être accueillie pour le IIIe siècle. Nos deux marques proviennent de la nécropole de Bu Njem, et cette nécropole a bien évidemment été installée après 201.

Lampes diverses

Parmi les lampes diverses, cinq sont des lampes « africaines » à bec triangulaire[16]. Leur rareté relative vient probablement du fait qu'il s'agissait de belles lampes, assez chères.

Certaines appartiennent à des séries connues : une couronne placée sur le bandeau au voisinage du bec appartient à un groupe qui représente des acteurs ou des athlètes (**67-139**)[17] ; la paire de masques de théâtre s'inscrit dans une série connue[18],

---

13 -

	Deneauve *Carthage*	Joly *Sabratha*	Ponsich *Tingitane*	Oziol *Aleria*
agri	85	85	70	--
augendi	86	87	70	33
caprari	85	87	--	--
c.iun.drac.	84	88	70	--
q.marci	--	95	74	--
pullaeni	85	94	74	--

14 - Comparer peut-être Ponsich, *Tingitane*, 235 : *ex oficina genesi* et 508 *ex oficia ge*

15 - E. Joly, p. 88

16 - Deneauve, X A, p. 210 ; Joly, 132 à 153, p. 23.

17 - « Bu Njem 1967 », p. 136, L 39.

18 - Deneauve, 1035 et 1036 ; Joly, 132 à 135.

dont le style semble appartenir à un seul atelier (**74-107**) ; la « vue de port » (**70-43**) est dans le même cas[19].

Deux fragments (**72-27** et **73-55**) sont des becs isolés, mais très gros (plus de 4 cm de large) ; et un fragment appartient à une lampe à plusieurs becs (**76-64**) de proportions semblables. Les deux premiers viennent de la chapelle du praetorium du camp ou de ses environs immédiats, le troisième du temple de Mars Canapphar. On a affaire à des lampes qui étaient souvent destinées à brûler dans les lieux de culte : leur forme, quand il s'agissait de couronnes à plusieurs becs, permettait de les suspendre[20]. Des lampes de ce type sont encore utilisées dans les églises, mais elles sont en métal.

Nous classons enfin provisoirement dans les lampes diverses un fragment sans bec d'une très belle lampe de 10 cm de diamètre, qui représente la tête à gauche du dieu Sérapis[21]. La finesse du travail en fait une œuvre d'art exceptionnelle. La couronne représente une guirlande très raide, serrée par des liens entre les folioles. Ce type de guirlande est connu pour une catégorie de lampes[22] à bec en forme de cœur, à vrai dire moins fines, mais qui peuvent atteindre d'aussi belles tailles.

Lampes à bec en forme de cœur

On voudrait pouvoir établir une distinction entre les lampes dont le cœur est limité par une simple ligne, soit incisée, soit limitant le relief du « cœur », et celles où le cœur est en fait limité par deux petites volutes. Ces volutes peuvent être séparées par un motif intermédiaire, petite perle (**77-12**) ou trapèze (**74-96**). On est donc tenté d'accorder une valeur typologique soit aux volutes, soit au motif de séparation[23]. Mais cette voie est dangereuse : sur telle lampe d'une série caractérisée par les grappes de raisin du bandeau, on voit un exemplaire (Joly 746, pl. XXIX) où le cœur est dessiné par deux volutes séparées par un losange. C'est donc que la forme du « cœur » incitait à cette ornementation.

Il est peut être plus efficace de noter qu'il est relativement facile de classer les lampes de ce type en séries homogènes. Pour celles qui sont représentées à Bu Njem, notons sur les bandeaux :

- *les oves rectangulaires serrées* : **68-31** ; **71-214** ; **77-47** ; à comparer à Deneauve 928 à 935 ;

---

19 - Rebuffat, « Bu Njem 1970 », p. 151-152, ajoutant un exemplaire à Deneauve 1046 et à Joly, « Nuove lucerne con vedute di porto nell'antiquarium di Sabratha », *Libya Antiqua* V, p. 45-54.

20 - F. Chamoux, *La civilisation hellénistique*, Paris, 1981, p. 432, d'après Callimaque, *Epigrammes* 55, cite le cas d'une lampe à vingt becs offerte au dieu Sérapis : « Callistion, la fille de Cristias, m'a consacrée au dieu de Canope, lampe sompteuse à vingt mèches, ex-voto pour son fils Apellis. A voir les feux que je lance, « Etoile du soir, dira-t-on, est-ce que tu es tombée du ciel » ? (Trad. E. Cahen). Comparer dans l'inventaire du « sanctuaire égyptien » de Délos, *Inscriptions de Délos*, 1442 A ligne 72 : lampe à dix becs, citée par Ph. Bruneau, « Isis Pelagia à Délos », *BCH* 1961, p. 435-446, p.446). Ces lampes pouvaient bien sûr se trouver dans un contexte privé, quand on avait besoin d'une vive lumière.

21 - On a trouvé un bon nombre de lampes dans les temples de Bu Njem : c'était un rite commun d'offrir des lampes dans les temples. Mais on en offrait tout particulièrement à Sérapis : voir la note précédente, et L. et J. Robert, *Bulletin épigraphique*, 1953, p. 171-172 nlle édition. On donnait, semble-t-il, volontiers aux dieux égyptiens des lampes qui les représentaient : dans le Sérapeion de Délos a été trouvée une lampe ornée d'une Isis Pelagia (Cf. Ph. Bruneau, *art.cit.*). A Sabratha, des lampes représentant Sérapis (Joly, L. 79 et 80) ont été découvertes dans le temple d'Isis. Mais bien sûr, il ne s'ensuit pas que toute lampe qui figure Isis ou Sérapis suppose un lieu de culte de ces divinités.

22 - Deneauve, pl. LXXXV à LXXXVII.

23 - Ph. Bruneau, *Exploration arch. de Délos* XXVI, *Les lampes*, 4633-4635 : petit groupe homogène de lampes, appartenant à une série où le nom de Romanesis apparaît fréquemment. Deux sillons arqués séparés par une petite perle créent un bec en forme de cœur. On hésite à accorder une signification typologique à ce dessin.

- *les grappes de raisin alternant avec des feuilles* : **76-78** ; ce qui permet d'identifier trois fragments sans bec **72-2-1** ; **77-9** ; **77-48**, à comparer avec Deneauve 967 à 980 ; Joly 727 *sq.* ; Ponsich 325 et 328 ;
- *la guirlande de laurier, combinée avec un ombilic central* : **67-20-15=L-18** ; **77-18**, à comparer avec Deneauve 1005 à 1011 ; Rebuffat, *Thamusida* III, 1400, pl. 55 ; Ponsich 325 ;
- *le rang de perles cernées d'un méandre* : **67 L 24** ; **72-35** ; **77-49**, à comparer avec Joly, pl. XXV, 668, 672, 682 ; pl. XXVI, 688, 696, ce qui permet d'identifier notre petit fragment **70-14** ;
- *la triple rangée de grosses perles* : **67 L 25** ; **68-81-3** ; **74-125**, à comparer avec Joly, pl. XXIV, 637 à 643 ; Ponsich 327 ; Oziol, *Aleria* L 114-115.

Ces rapprochements pourraient évidemment se poursuivre hors de Bu Njem, par exemple avec *les grappes de raisin en méandre* (Deneauve 981-984 ; Oziol, *Aleria* 110) ou *la vigne filiforme* (Deneauve 965-966).

C'est une question plus délicate que de savoir si ces bandeaux pourtant si caractérisés proviennent chaque fois d'un seul atelier. Une de nos lampes aux perles cernées est marquée (**72-35**), mais c'est une marque non alphabétique ; Joly 682 est marquée ANI/ANE. Un répertoire plus étendu serait nécessaire pour avancer.

Le domaine de la lampe à bec en forme de cœur est probablement un de ceux où il serait le plus facile de progresser vers une classification rationnelle.

Lampes à bec rond

Alors que dans le cas des lampes à bec en cœur, on discerne des espoirs de classification, il ne nous semble pas qu'il en soit aujourd'hui de même dans le domaine des lampes à bec rond. Les classements qu'on peut faire pour organiser la présentation de ces lampes, qui sont représentées en grand nombre dans les fouilles et les collections africaines, d'après l'attache du bec au bandeau, l'absence ou la présence de décor sur le bandeau et le médaillon, la nature même de ces décors, ne paraissent pas entraîner des regroupements bien délimités. Ici comme ailleurs enfin, la « marque » quand elle existe est un phénomène de signification encore mal maîtrisé, et on ne peut y recourir comme recoupement efficace, au moins dans l'état actuel de nos connaissances.

La collection de lampes de ce type réunie à Bu Njem – 56 lampes inventoriées, souvent très incomplètes – ne suffit pas pour créer un point de perspective assez solide. En revanche, on pourra recourir aux dates précises que le site procure pour compléter nos connaissances sur des points de détail, en attendant une reprise de la question.

Donnons un exemple de ce type de conclusion. Une lampe (**76-20**) provenant du dépotoir sud du fort, donc bien sûrement datée de la période militaire, représente probablement Hygie assise à gauche ; elle est semblable à une lampe de Sabratha (Joly 505), et appartient à une petite série homogène dont E. Joly a bien vu l'originalité[24] et défini les caractéristiques, en particulier le bec directement appuyé contre la mouluration du médaillon. Le sujet de la lampe citée entre d'autre part probablement dans le groupe des représentations issues d'une statuaire aux sujets religieux. La lampe de Bu Njem semble bien indiquer que la diffusion de ce type de lampes était encore possible au IIIe siècle.

L'exposé sommaire qui précède illustre bien, croyons-nous, le secours que l'archéologie d'un site comme Bu Njem peut fournir.

---

24 - Joly, p. 28.

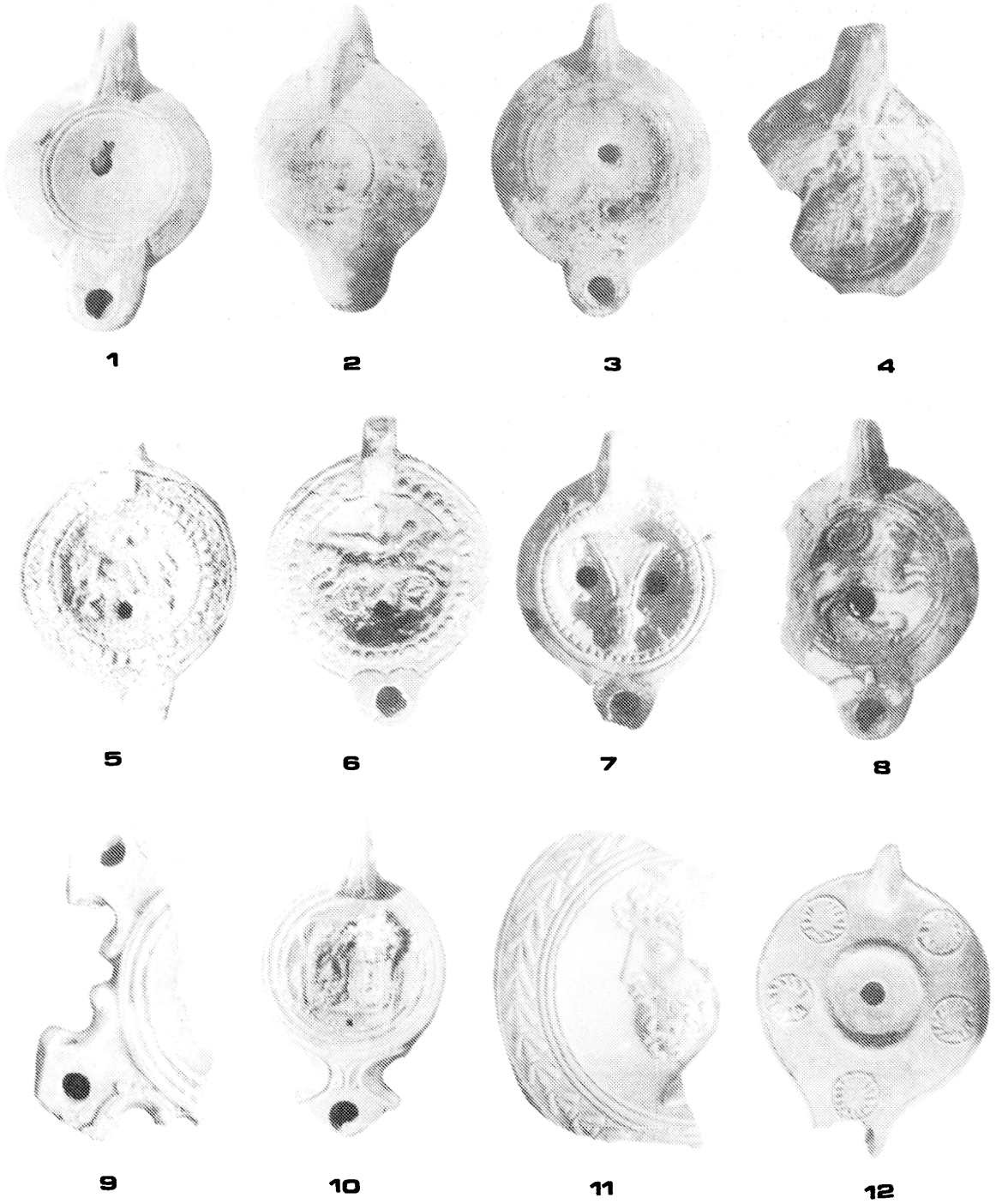

1 (74-68) Bec rond, consacrée.
2 (74-68) CIVNDRAC.
3 (74-19) Bec rond.
4 (76-20) Bec rond, Hygie.
5 (72-35) Bec en cœur, aux perles cernées.
6 (77-49) Bec en cœur, aux perles cernées.
7 (73-69-1) Bec en cœur, aux moulures et denticules.
8 (74-96) Bec en cœur, à volutes séparées.
9 (76-64) Multibecs, du Temple de Mars.
10 (74-107) Bec triangulaire, masques de théâtre.
11 (76-43) Sérapis, du dépotoir sud du camp.
12 (77-37) « Syrtique », du Temple de Jupiter Hammon.

Notre connaissance des lampes ne nous permet de conclusions archéologiques qu'à l'échelle du siècle. Il se trouve que c'est précieux pour un site qui appartient s'il en est au IIIe siècle, puisque l'étude des lampes nous aide à conclure à la non-occupation permanente du site avant 201, et au contraire à sa survie sporadique aux IVe et Ve siècles. Mais à l'intérieur même de cette période de 201 à 259/263, où l'épigraphie nous renseigne sur divers événements, où l'archéologie nous montre remaniements et réparations, les lampes ne nous permettent au contraire aucune subdivision chronologique : le chronomètre a des graduations trop espacées pour être utile.

En revanche, ce site dont l'occupation est finalement bien délimitée dans le temps offre à l'étude des lampes un secours qui n'est pas négligeable. Ce secours est limité par l'état du matériel, par le petit nombre des objets utilisables, et parce que l'occupation du site, entre 201 et 263, s'étant toujours établie sur le niveau originel, il n'y a pas à proprement parler de « stratigraphie » interne à cette période. Néanmoins, ce point géographique de Bu Njem étant donné, tributaire de sa province et de ses voies de communication, on voit bien quelles lampes il attirait dans les trois premiers quarts du IIIe siècle, et on peut commencer à savoir celles qu'il ne recevait plus ou qu'il ne recevait pas encore.

L'étude même des lampes est certes une condition de son propre progrès : l'examen et le classement affineront nos données. Mais un autre facteur de progression est l'apport de ces raisonnements en « aller et retour », entre les leçons d'un site donné et les enseignements du matériel archéologique, que nous venons d'essayer d'esquisser.

E.R. 207 du C.N.R.S.